

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2025_028****OBJET :**

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

MUTUALISATION

*Marché Fourniture et
prestations de
signalisation routière
verticale et horizontale,
pour les besoins de la
Pévèle Carembault et
des membres du
groupement de
commandes*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 38
Procurations : 11

Nombre de votants : 49**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCRUYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Marcel PROCUREUR, procuration à Thierry DEPOORTERE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Michel DUPONT
Anne-Sabine PLAYS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Michel PIQUET
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24 février 2025

Délibération CC_2025_028

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

MUTUALISATION

Marché Fourniture et prestations de signalisation routière verticale et horizontale, pour les besoins de la Pévèle Carembault et des membres du groupement de commandes

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles R2124-2 et R2161-2 à R2161-5,

Vu la publication au BOAMP (avis n°24-143881) et au JOUE (avis n°794713-2024) de l'avis d'appel à concurrence relatif au marché de fourniture et prestations de signalisation routière verticale et horizontale, ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublic596280.fr>,

Vu le choix opéré par la Commission d'appel d'offres lors de sa séance du 7 février 2025,

Vu l'avis de la Commission appel d'offres lors de sa séance du 7 février 2025.

Le présent marché de signalisation routière a été lancé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, et est alloti comme suit :

- Lot n° 1 : Signalisation routière verticale et horizontale, fourniture et pose,
- Lot n° 2 : Signalisation routière verticale, fourniture et livraison,
- Lot n° 3 : Signalisation routière horizontale, fourniture et livraison.

Chaque lot prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum mais avec un maximum :

- Lot n° 1 : Montant maximum annuel de commandes de 700 000 € HT,
- Lot n° 2 : Montant maximum annuel de commandes de 150 000 € HT,
- Lot n° 3 : Montant maximum annuel de commandes de 150 000 € HT.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de la date de notification, et renouvelable 3 fois, par période de 12 mois.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché relatif à la fourniture et prestations de signalisation routière verticale et horizontale pour les besoins de la Communauté de communes Pévèle Carembault et des membres du groupement de commandes avec les attributaires suivants :***
 - ***Lot n° 1 : MIDITRACAGE (siège social 84400 APT/Agence 59160 LOMME)***
 - ***Lot n° 2 : SIGNAUX GIROD (39401 MOREZ)***
 - ***Lot n° 3 : SAR (92506 RUEIL-MALMAISON)***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce***

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

webdelib

ID : 059-200041960-20250227-CC_2025_028-DE

marché.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEFFYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEFFYNCK
Date de signature : 25/02/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOU

Signé électroniquement par : Luc FOU
Date de signature : 26/02/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_028
Objet :	Marché Fourniture et prestations de signalisation routière verticale et horizontale, pour les besoins de la Pévèle Carembault et des membres du groupement de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20250227-CC_2025_028-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250227-CC_2025_028-DE-1-1_0.xml	text/xml	991 o
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_028.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_028-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	182.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	27 février 2025 à 09h07min41s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	27 février 2025 à 09h13min26s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	27 février 2025 à 09h14min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 février 2025 à 09h14min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 février 2025 à 09h14min18s	Reçu par le MI le 2025-02-27